

**Commune D'ORVAULT**

**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du vingt-deux mars deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI

**Absents ayant donné pouvoir** :

M. Guillaume GUÉRINEAU	donne procuration à M. le Maire
Mme Léa BESSIN	donne procuration à M. Christophe ANGOMARD
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à Mme Françoise NOBLET
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **11. Approbation du compte administratif 2020\_budget annexe Énergie de la Commune**

***Monsieur KERMARREC rapporte :***

Le compte administratif du budget annexe Énergie de la commune d'Orvault pour l'exercice 2020 présente les résultats suivants, détaillés dans le document annexé :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2020</b>
RECETTES	992,25
DEPENSES	0,00
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>992,25</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2020</b>
RECETTES	5 000,00
DEPENSES	5 000,00
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>0,00</b>
RESULTAT REPORTE N-1	- 0,00
<b>RESULTAT CLÔTURE</b>	<b>992,25</b>

<b>RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE</b>	<b>992,25</b>
-----------------------------------	---------------

<b>REPORTS (INVESTISSEMENT)</b>	<b>2020</b>
RECETTES	0,00
DEPENSES	0,00
<b>SOLDE</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC REPORTS</b>	<b>992,25</b>
--	---------------

Le compte administratif est mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune dans un délai de 15 jours.

### **DECISION**

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote et ayant désigné Madame VIGNAUX en qualité de présidente de séance pour le vote et Monsieur Sébastien ARROUET s'étant absenté pour le vote :

- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget annexe Énergie de la commune, faisant apparaître un excédent global de clôture de 992,25 €.

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en  
Préfecture le : 31 MARS 2021  
Et par publication le : 31 MARS 2021

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 30 mars 2021

**Pour le Maire**  
**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**